

# Initiative populaire fédérale:

## «Oui à des rentes AVS et AI exonérées d'impôt»

Publiée dans la Feuille fédérale le 24. septembre 2019

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu des articles 34, 136, 139 et 194 de la constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art.68s.), que

La Constitution<sup>1</sup> est modifiée comme suit :

**Art. 111, al. 1<sup>bis</sup>**

<sup>1bis</sup> Lorsqu'une personne perçoit une rente de l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité fédérale et que son revenu annuel ne dépasse pas 72 000 francs, cette rente est exonérée d'impôt.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton:		No. postal:			Commune politique:	
No.	Nom: <small>(écrire de sa propre main et si possible en majuscules)</small>	Prénoms: <small>(écrire de sa propre main et si possible en majuscules)</small>	Date de naissance exacte: <small>(jour/mois/année)</small>	Adresse exacte: <small>(rue et numéro)</small>	Signature manuscrite:	Contrôle: <small>(laisser blanc)</small>
1						
2						
3						
4						
5						
6						

Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 24. mars 2021

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote:

Conseil national, **Yvette Estermann**, Bergstrasse 50a, 6010 Kriens, **Katharina Frischknecht-Hasler**, Breite 9, 3636 Forst, **Martin Frischknecht**, Breite 9, 3636 Forst, **Roland Keller**, Augustinergasse 21, 4051 Basel, **Theres Schöni**, Erlenmoosstrasse 10, 5636 Benzenschwil, **Daniel Schöni**, Erlenmoosstrasse 10, 5636 Benzenschwil, a. Kreisrichter suppl. **Roland Schöni**, Lindi 9, 3814 Gsteigwiler,

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les \_\_\_\_\_ (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Lieu: \_\_\_\_\_

Sceau:

Signature manuscrite: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Fonction officielle: \_\_\_\_\_

**Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée jusqu'au 03.01.2021 au plus tard au comité d'initiative:**

**RUI, (Verein Renten), Case postale 108, 3806 Bönigen;**

il se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires.

D'autres listes peuvent être commandées à l'adresse suivante: **RUI, Case postale 108, 3806 Bönigen**

@: [r.schoeni@sunrise.ch](mailto:r.schoeni@sunrise.ch)

Homepage: [www.gen-partei.ch](http://www.gen-partei.ch)